Date d'édition : 22/02/2023



Référentiel de Paye



201889

Indemnité d'activité opérationnelle pouvant être attribuée au personnel civil et militaire de la direction de la protection et de la sécurité de la défense

1. Identification

Code BJ	201889		
Libellé bulletin de Paie	IND. ACT. OPERATIONNELLE		
Code PAY	1889		
Libellé	Indemnité d'activité opérationnelle pouvant être attribuée au personnel civil et militaire de la direction de la protection et de la sécurité de la défense		
Référence	201889		
Libellé complémentaire	Ind. act. opérationnelle : Indemnité d'activité opérationnelle pouvant être attribuée au personnel civil de la direction du renseignement et de la sécurité de la défense (DRSD)		
Entité Ministère Direction	MI150 - Ministère des Armées		
Chapitre RdP	Indemnitaire		
Date d'entrée en vigueur de l'indemnité	01/07/2015		
Date d'abrogation de l'indemnité			
Date de début de validité de la fiche	01/10/2020		
Date de fin de validité de la fiche			
Impacts de l'évolution juridique	Modalités de liquidation		
Impacts de l'évolution juridique	Modalités de liquidation		
https://pissarho.cisirh.rie.gouv.fr/sites/default/files/documents_ehttp://pissarho.cisirh.rie.gouv.fr/sites/default/files/documents_entry.	n_masse/201889_MINARM_IND_ACT_OPERATIONNELLE_v3.pdf n_masse/201889_MINARM_IND_ACT_OPERATIONNELLE_Annexe_v3.pdf _masse/EL_22_mvt_22.XLSX		
Commentaire			

2. Références juridiques

Libellé du texte	Article	NOR
Décret n° 2015-767 du 29 juin 2015 relatif à l'indemnité d'activité opérationnelle pouvant être attribuée au personnel civil et militaire de la direction de la protection et de la sécurité de la défense		DEFH1502252D
Arrêté du 29 juin 2015 fixant le montant de l'indemnité d'activité opérationnelle au profit du personnel civil et militaire de la direction de la protection et de la sécurité de la défense		DEFH1502246A

Date d'édition : 22/02/2023

3. Conditions d'attribution

3.1 Populations

3.1.1 Populations éligibles

- N Contractuel de droit public
- O ODE non affilié
- O ODE réglementé affilié
- S Stagiaire
- T Titulaire

3.1.2 Populations exclues

N - Contractuel PACTE

3.2 Conditions d'attribution liée au corps, grade, emploi fonctionnel

Néant

3.3 Condition d'attribution liée au poste ou à l'affectation (géo ou adm)

Être affecté au sein de la Direction du renseignement et de la Sécurité de la défense (DRSD).

3.4 Condition d'attribution liée aux fonctions, sujétions, activités ou vacations

Exercer des fonctions de recherche, d'inspection et de contrôle dans le cadre de missions opérationnelles.

3.5 Autres conditions

Inscription de la fonction ou de l'activité opérationnelle sur le document unique d'organisation (DUO) de la DRSD.

3.6 Conditions d'exclusion

Néant

4. Incompatibilités

Commentaire

Cette indemnité n'est pas exclusive des primes et indemnités allouées aux militaires et aux agents publics civils du ministère des armées.

Toutefois, en cas de cumul de fonctions ouvrant droit à l'IAO, une seule indemnité d'activité opérationnelle est perçue au titre de la fonction principale (voir aussi expression métier).

5. Modalités de liquidation

1 - INDEMNITÉ D'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

5.1 Expression métier

Les taux et montants mensuels sont fixés selon les postes et les qualifications (cf tableau barème).

Lorsqu'un agent occupe plusieurs postes ouvrant droit à l'indemnité d'activité opérationnelle, une seule indemnité lui est versée au titre de sa fonction principale.

Tableau barème

Taux	Parcours professionnel	Montant mensuel en euros	
1	Junior	220	
2	Senior	270	
3	Expert	400	

Date d'édition : 22/02/2023

5.2 Plancher / Plafond

Type de contrôle	Descriptif du contrôle
Pas de contrôle	

5.3 Périodicité de versement

Type de périodicité	Commentaire
Mensuelle	

5.4 Modalités de revalorisation

Type de revalorisation	Commentaire
Arrêté	

5.5 Attribution individuelle

Туре	Commentaire
NON	

6. PAY

6.1 Information PAY: NEANT

6.2 Description du mouvement

Indemnité versée par mouvement 22. Les rappels au-delà de 35 mois sont à codifier par mouvement 20 dans la limite des presciptions en vigueur

Code indemnité	N°ordre	Date d'effet	Code paiement	Code taux	Donnée A	Donnée B	Type paiement
1889	00	JJMMAA	1 ou 2	Voir liste des codes taux	9999	0010000	1
Indemnité d'activité opérationnelle pouvant être attribuée au	A titre indicatif		1 Payer 2 Ne pas payer				Elément permanent

Commentaires

Code Taux Libellé
001 Taux mensuel indemnité d'activité opérationnelle personnel ministère des armées parcours professionnel niveau junior décret
2015-767
002 Taux mensuel indemnité d'activité opérationnelle personnel ministère des armées parcours professionnel niveau sénior décret
2015-767
003 Taux mensuel indemnité d'activité opérationnelle personnel ministère des armées parcours professionnel niveau expert décret
2015-767
Données A et B quotité de l?indemnité à payer

6.3 Autres informations

Elément soumis à l'impôt sur le revenu	Oui
Elément soumis à précompte Service Non Fait	Oui
Elément soumis à précompte Jour de carence	Oui
Elément saisissable	Oui